

Afin de réceptionner vos documents dans les meilleures conditions, il vous est demandé de respecter les règles de conditionnement suivantes ainsi que **la prise de RDV**.

1 IDENTIFICATION

Quel que soit le conditionnement utilisé, il devra être identifié par le collage obligatoire d'un **spécimen** du produit imprimé sur au moins 2 faces ainsi qu'une **fiche palette** comportant les indications suivantes :

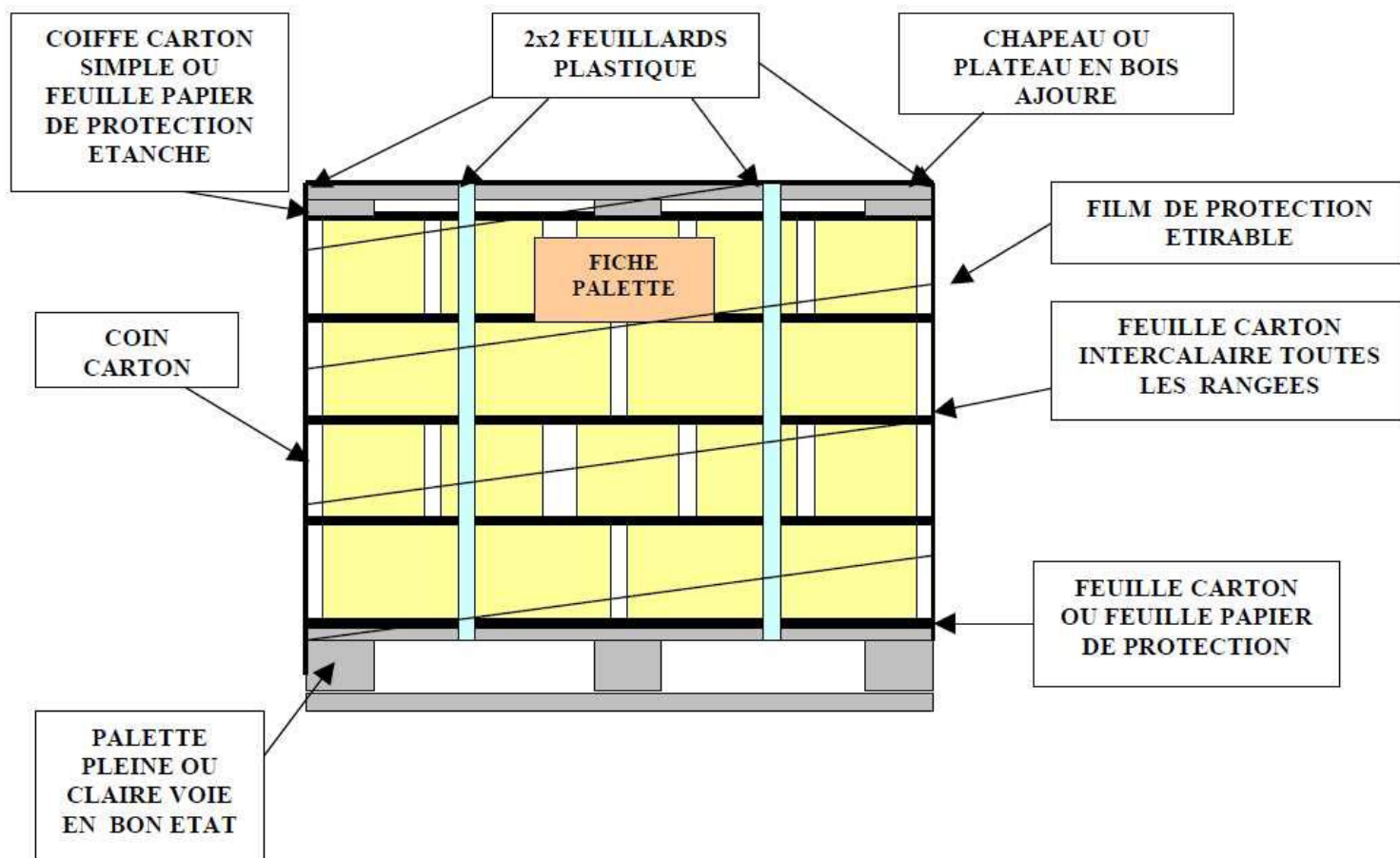
- Coordonnées de l'expéditeur
- Coordonnées d'ASAP Elections
- **La commune**, le nom de la liste et du candidat, la référence du support (bulletin de vote ou propagande).
- La quantité d'exemplaires par carton et par palette, le nombre de palettes (N° séquentiel de palette Ex : n°2/3), le nombre total de produits livrés.

F I C H E P A L E T T E	
LOGO DE L'EXPÉDITEUR R	DATE :
	NUMERO DE L'EXPÉDITEUR :
	CONTACT :
	TELEPHONE :
	NOMBRE DE PALETTES : NOMBRE DE CARTONS : NOMBRE D'EXEMPLAIRES PAR CARTONS : NOMBRE D'EXEMPLAIRES TOTAL :
ELECTIONS MUNICIPALES DE :	
NOM DE LA COMMUNE	
NOM DE LA LISTE ET DU CANDIDAT :	
BULLETIN DE VOTE OU PROPAGANDE ELECTORALE :	
ADRESSE DU DESTINATAIRE :	
ASAP ELECTIONS Service Logistique 57 Route de la Chapelle Heulin ZA des Roitelières 44 330 LE PALLET 06.61.09.68.34	
MERCI DE COLLER CETTE FICHE SUR CHAQUE BOITE/PALETTE AVEC L'UN DES COTES	

2 CONDITIONNEMENTS

2.1 SUR PALETTES

- **Une seule référence par palette**
- Palette type Europe lourde ou semi lourde en bon état
- Les palettes doivent avoir un périmètre de base complet sans que les produits ne débordent du périmètre de la palette
- Format 80 x 120 cm
- Hauteur maxi de la palette chargée : 170 cm
- Poids maxi de la palette chargée : 600 kg
- Cartons plats de protection positionnés sur le plateau
- Cornières de protection aux angles
- Couvercle rigide sur le dessus et au format de la palette
- Film de protection enveloppant la totalité du produit (pied de la palette compris)
- 4 cerclages plastiques
- Les produits imprimés doivent être positionnés à plat
- Ils seront bi-jointés par poignées simples (ou doubles maxi) de 10cm environ.
- Rangement dans le même sens avec intercalaires pour séparer les couches
- **Pas d'élastique, ni de lien, ni de paquet sous film**
- De façon générale, éviter toute déformation et glissement des produits





2.2 CONDITIONNEMENT EN CAISSE CARTON

- Utiliser une dimension de carton adapté aux dimensions du produit afin d'avoir un empilement stable
- Le nombre de documents par carton doit être identique
- Les produits devront être séparés en quantité identique
- Ne pas utiliser d'élastique **sauf pour les bulletins de vote**
- Tous les creux devront être comblés par du papier de maintient
- Poids maximum des cartons 12 à 15 kg
- Ne pas superposer en grand nombre, afin de ne pas écraser les rangées de boîtes inférieures.
- Ne pas gerber les palettes.
- Posées sur chant, sur le plus grand côté, toutes dans le même sens avec intercalaires rigides dans les deux sens

3 LIVRAISON

3.1 PRISE DE RDV

- Afin de minimiser le temps d'immobilisation des véhicules, toutes les livraisons devront avoir fait l'objet d'une prise de rendez-vous 48 heures avant la livraison.
- Les rendez-vous sont à prendre auprès du service réception au **06.64.35.86.08** afin de préciser :
 - o Le produit à réceptionner
 - o La date et l'heure de livraison.
 - o Le nom du transporteur.
 - o Le nombre de palettes à réceptionner.

3.2 BORDEREAU DE LIVRAISON

Chaque livraison doit être impérativement accompagnée d'un bon de livraison reprenant :

- Nom de la Liste et du candidat
- S'il s'agit de bulletins de vote ou de propagandes
- **La commune**
- Quantité totale
- Quantité par palette, cartons
- Nombre de palettes
- **Spécimens de chaque produit livré à fournir avec les bordereaux de livraison ET positionnés sur chaque palette correspondante**

3.3 HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE RECEPTION

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

3.4 RESERVES

- Le non-respect des conditions définies précédemment pourrait entraîner un surcoût
- Des réserves seront portées avec photo éventuelle et envoi à la Mairie si la marchandise est arrivée en mauvais état.
- Les quantités abîmées seront estimées.
- En cas d'opération manuelle, la refacturation sera effectuée
- **Les livraisons non identifiées pourront être refusées**